

Conférence des États parties chargée de l'examen de la Convention sur les armes à sous-munitions

17 novembre 2020
Français
Original : anglais

Deuxième Conférence d'examen
Genève, 25-27 novembre 2020 et 4 et 5 février 2021
Point 6 de l'ordre du jour provisoire
Organisation des travaux

Programme de travail provisoire pour les séances des 25, 26 et 27 novembre 2020

Document soumis par le Président de la deuxième Conférence d'examen*

Mercredi 25 novembre

10 heures-midi

- Point 1. Ouverture de la Conférence d'examen.
- Point 2. Adoption de l'ordre du jour (CCM/CONF/2020/1).
- Point 3. Adoption du Règlement intérieur (CCM/MSP/2010/3).
- Point 4. Élection des Vice-Président(e)s.
- Point 5. Confirmation de la désignation du/de la Secrétaire général(e) de la Réunion.
- Point 6. Organisation des travaux.

Adoption du programme de travail provisoire pour les séances des 25, 26 et 27 novembre 2020.

Présentation par le Président des projets de document et des projets de décision :

- a) Document d'examen du Plan d'action de Dubrovnik (CCM/CONF/2020/13) ;
- b) Plan d'action de Lausanne (CCM/CONF/2020/14) ;
- c) Déclaration de Lausanne (CCM/CONF/2020/WP.1) ;
- d) Programme des réunions et mécanisme au-delà de la Conférence d'examen (CCM/CONF/2020/10) ;
- e) Décision relative aux finances de la Convention (CCM/CONF/2020/11) ;
- f) Montant estimatif des coûts de la dixième Assemblée des États parties à la Convention sur les armes à sous-munitions (CCM/CONF/2020/9, CCM/CONF/2020/WP.2 et CCM/CONF/2020/WP.3) ;

* La version originale du présent document a été soumise tardivement en raison de circonstances indépendantes de la volonté du soumetteur.



- g) Documents concernant les questions relatives à l'Unité d'appui à l'application (CCM/CONF/2020/2 : Plan de travail et budget de l'Unité d'appui à l'application de la Convention sur les armes à sous-munitions pour 2021-2025 ; CCM/CONF/2020/3 : Plan de travail et budget de l'Unité d'appui à l'application de la Convention sur les armes à sous-munitions pour 2021 ; et CCM/CONF/2020/4 : Rapport annuel de l'Unité d'appui à l'application pour 2019).

13 heures-15 heures

Point 6. Organisation des travaux (*suite*).

Exposés informels sur les demandes de prolongation au titre des articles 3 et 4 (CCM/CONF/2020/5, CCM/CONF/2020/6, CCM/CONF/2020/7, CCM/CONF/2020/8 et CCM/CONF/2020/15)

16 heures-18 heures

Point 6. Organisation des travaux (*suite*).

Exposés informels sur les demandes de prolongation au titre des articles 3 et 4 (CCM/CONF/2020/5, CCM/CONF/2020/6, CCM/CONF/2020/7, CCM/CONF/2020/8 et CCM/CONF/2020/15)

Point 8. Examen de l'état et du fonctionnement de la Convention et autres questions importantes pour la réalisation des buts de la Convention.

- a) Universalisation (CCM/CONF/2020/12)

Jeudi 26 novembre

10 heures-midi

Point 8. Examen de l'état et du fonctionnement de la Convention et autres questions importantes pour la réalisation des buts de la Convention (*suite*).

- a) Universalisation (CCM/CONF/2020/12) ;
b) Stockage et destruction des stocks ;
c) Dépollution et destruction des restes d'armes à sous-munitions et éducation à la réduction des risques.

13 heures-15 heures

Point 8. Examen de l'état et du fonctionnement de la Convention et autres questions importantes pour la réalisation des buts de la Convention (*suite*).

- a) Dépollution et destruction des restes d'armes à sous-munitions et éducation à la réduction des risques ;
b) Assistance aux victimes ;
c) Coopération et assistance internationales.

16 heures-18 heures

Point 8. Examen de l'état et du fonctionnement de la Convention et autres questions importantes pour la réalisation des buts de la Convention (*suite*).

- a) Coopération et assistance internationales ;
b) Mesures de transparence ;
c) Respect des dispositions.

Vendredi 27 novembre**10 heures-midi**

- Point 8. Examen de l'état et du fonctionnement de la Convention et autres questions importantes pour la réalisation des buts de la Convention (*suite*).
- a) Respect des dispositions ;
 - b) Mesures d'application nationales ;
 - c) Appui à l'application (CCM/CONF/2020/2, CCM/CONF/2020/3 et CCM/CONF/2020/4).

13 heures-15 heures

- Point 8. Examen de l'état et du fonctionnement de la Convention et autres questions importantes pour la réalisation des buts de la Convention (*suite*).
- a) Appui à l'application (CCM/CONF/2020/2, CCM/CONF/2020/3 et CCM/CONF/2020/4) ;
 - b) Autres questions importantes pour la réalisation des objectifs de la Convention.
- Point 9. Situation financière de la Convention : Montant estimatif des coûts de la dixième Assemblée des États parties à la Convention sur les armes à sous-munitions (CCM/CONF/2020/9, CCM/CONF/2020/WP.2 et CCM/CONF/2020/WP.3).

16 heures-18 heures

- Point 10. Examen des demandes soumises en application des articles 3 et 4 de la Convention.
- Point 13. Questions diverses.
- Adoption du rapport d'activité intérimaire.
-